

Réfs :
ECHA-FMDU

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ECHAFAUDAGE fixe et roulant : Montage/Démontage/Utilisation

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser, monter, démonter et de réceptionner un échafaudage fixe et roulant Respecter les règles de sécurité dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie, de l'évènementiel en application des recommandations R408 et R457 	
Contexte réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> Le travail sur échafaudage requiert des connaissances, capacités et aptitudes spécifiques. Le chef d'entreprise doit s'assurer que ses salariés qui utilisent, montent, démontent ou vérifient ces matériels, et reçoivent une formation adaptée pour chaque utilisation. (à noter : le vérificateur ne peut être le monteur et réciproquement) Règlementation en vigueur : articles R4323-69, R4323-70, R4323-71, D4153-36 	
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> Toute personne devant travailler sur un échafaudage fixe et/ou roulant 	
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire/test de positionnement avant formation Être âgé de 18 ans minimum. Être reconnu apte aux travaux en hauteur par la médecine du travail 	
Modalités d'organisation	Formation en présentiel jusqu'à 10 pers En centre et/ou sur site	Durée : 14 h /2 jours, dont tests et évaluations
Qualité des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> Formateurs qualifiés et expérimentés auprès d'un public d'adultes, dans la prévention des risques professionnels, notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie, de l'évènementiel 	
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Parcours individualisé selon le niveau de chaque apprenant Méthodes et approches active, démonstrative, participative, échanges et partages d'expériences Alternance théorique et pratique, exercices et travaux, mise en situation pratique 	
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> Salle de formation équipée (tables/chaises) PC, vidéoprojecteur, écran, tableau blanc, Supports pédagogiques : diaporamas, vidéos, test, quizz, documents INRS Livret pédagogique 1 échafaudage fixe et/ou roulant, notices 	<u>A fournir par participant</u> <ul style="list-style-type: none"> Bloc-notes, EPI équipement protection individuelle Echafaudages et notice (si chez client)
Moyens de suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Feuille d'émargement signée par demi-journée par l'apprenant et le formateur Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique 	
Moyens d'appréciation des résultats de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de niveau à l'entrée en formation Evaluation individualisée des acquis par un QCM de contrôle des connaissances Questionnaire d'évaluation « à chaud » de la formation par chaque apprenant Questionnaire de « satisfaction client » par le commanditaire de la formation Questionnaire d'évaluation « à froid » à J+3 mois par le commanditaire de la formation 	
Validation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Attestation individuelle de formation et résultat des acquis Modèle d'avis d'autorisation individuelle délivrée à l'employeur 	
Inscription Contact Délai d'accès Accessibilité	<p>Contactez votre conseiller : 09.50.38.48.46 ou 07.66.17.48.54</p> <p>Délais d'accès à la formation 15 jours à 1 mois selon accord/délai financement Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation</p> <p>Accessibilité non accessible aux personnes en situation de handicap</p>	



CONTENU - PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité (selon règles sanitaires)
- Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

1. L'analyse des risques

- Principaux risques d'accidents
- La prévention dans l'entreprise,
- Les obligations de l'employeur en matière de sécurité : article L.230-2 du code du travail,
- Décret n°2004-924 du 1er septembre 2004 et ses implications,
- Arrêté du 21 décembre 2004 relatif à l'utilisation des échafaudages,
- La recommandation R408 et R457 de la CNAMTS et ses implications,

2. La réglementation

- Décret du 01/09/2004
- Recommandation R408 de la CRAM
- Arrêté du 21/12/2004
- Décret du 08/01/1965
- Arrêté du 09/06/1993
- Arrêté du 02/12/1998
- Les obligations de l'employeur

3. Prévention et sécurité

- Accès en sécurité à l'échafaudage.
- Circulation en sécurité sur l'échafaudage.
- Respect des limites de charge.
- Maintien de l'échafaudage en sécurité.
- Risques liés à la coactivité.
- Réaction en cas de situations dangereuses.
- Prise en compte et respect des consignes de sécurité.
- Demande d'autorisation à sa hiérarchie et/ou du responsable de l'échafaudage avant toute modification.
- Responsabilités de l'intervenant en cas de non-respect des consignes.

4. Structure d'un échafaudage

- Les éléments constitutifs
- Technologies utilisées

5. Les règles de sécurité lors de la construction d'un échafaudage

- Le cahier des charges et l'adéquation échafaudage
- Lecture d'un plan de montage
- Mise en place des règles de sécurité lors du montage d'un échafaudage
- Balisage au sol
- Accès en sécurité à l'échafaudage.
- Respect des limites de charge.
- Maintien de l'échafaudage en sécurité.
- Risques liés à la coactivité.



6. Document de montage et d'utilisation :

- Dessin de montage
- Calcul de répartition des charges
- Accès interdits à toutes personnes étrangères au pontage et démontage
- Procès-verbal de réception
- Charges d'exploitation
- Registre de sécurité

7. Vérifier un échafaudage :

- Pourquoi vérifier un échafaudage ?
- Quelles sont les personnes concernées ?
- Identification des points de contrôle se rapportant à la réglementation ainsi qu'aux règles de montage et d'utilisation
- Le rapport de vérification

8. Mise en situation :

- Reprise des thèmes précédents sur site.
- Démontage d'un échafaudage dans les règles de sécurité.
- Retour d'expérience des participants.
- Applications des bonnes pratiques.
- Rappel des règles de sécurité lors du montage des échafaudages
- Reprise des thèmes précédents en pratique.
- Montage d'un échafaudage dans les règles de sécurité.

➔ ***Questions-réponses, exercices, travaux pratiques, mise en situation concrète***

Evaluation finale : contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Test pratique : cas pratique et théorique : QCM

- Questions-réponses

- Bilan fin de formation